

Application Intramuros

facebook

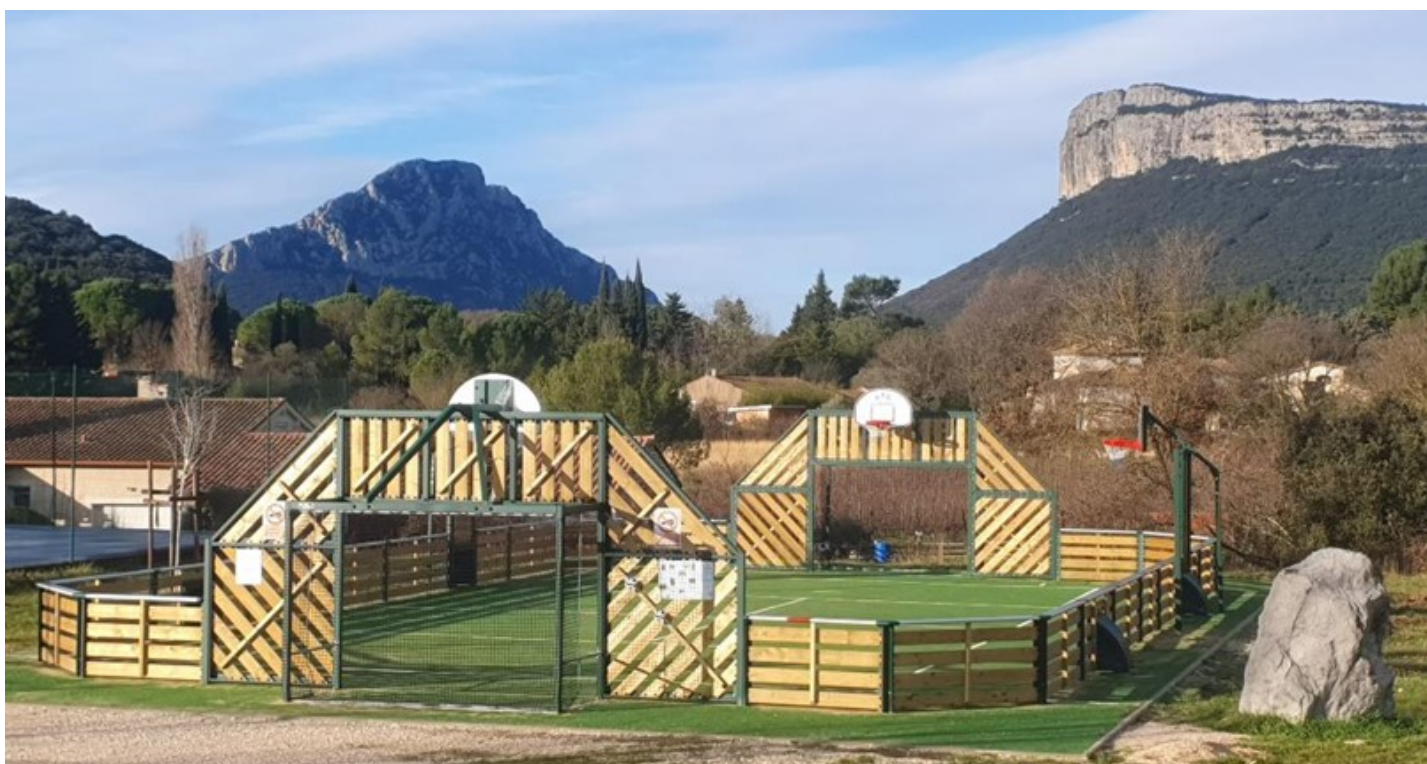
Village de Valflaunès

Site : www.valflaunes.fr

VALFLAUNÈS

du Pic à l'Hortus

La Gazette FÉVRIER 2025



**Jeudi 03
AVRIL**

**INAUGURATION
OFFICIELLE
TERRAIN
MULTISPORT**



**Samedi 05
AVRIL**

**REPAS
DES AÎNÉS
11H30
Salle Polyvalente
Claret**



LE DÉBROUSSAILLEMENT
Une obligation qui vous protège

LES FEUX DE FORÊT
ça n'arrive pas qu'aux autres !



Mot du maire



Chères Valflaunésiennes
et chers Valflaunésiens,

L'année 2024 est derrière nous, il faut tourner notre regard vers 2025, ouverte à de nouveaux projets, faite de rencontres festives et de beaux moments de partage à venir qui font le bien vivre ensemble à Valflaunès.

Avec l'équipe municipale nous avons défini pour cette année un projet majeur, celui de la réhabilitation de la bibliothèque actuelle en un logement communal.

Nous avons bien avancé sur ce projet et avons lancé les demandes de subventions auprès de nos partenaires, la CCGPSL, le département (CD34) et l'Etat.

Nous avons récemment rencontré les élus du CD34 qui nous ont fait part de leurs difficultés financières et nous ont informés que les aides financières pour un tel projet ne seront pas celles connues dans le passé. Il en est de même pour celles de l'Etat.

Cependant nous mettrons tout en œuvre pour que ce projet se réalise. Il permettra à une famille de se loger et à la municipalité de percevoir des loyers pour augmenter ses recettes du budget de fonctionnement.

Je vous invite à prendre connaissance de cette nouvelle gazette, des différents projets et quelques informations de notre vie communale.

Bonne lecture,
Gérard Fabre

Sommaire

VIE MUNICIPALE

Mot du Maire

Mesure qualité de l'air

Réhabilitation bibliothèque

Réfection toiture salle festive

Achat foncier

Travaux ancienne cantine

INFORMATIONS

Permanences conciliateur de justice

Sacs déjections canines

OLD

Eau du Pic gestion par CCGPSL

VIE LOCALE

Epicerie ambulante

Enquête Valflaunet

FNACA nouvelle ère

Rdv Valfloculture

Horaires bibliothèque

Agenda

< Accueil mairie

04.67.55.22.13

mairie@valflaunes.fr

www.valflaunes.fr

< Enfance

Ecole Primaire E. Teissier

04.67.55.35.56

Garderie/Cantine (A.L.P)

06.64.39.90.69

Crèche (gérée par la CCGPSL)

04.67.56.63.51

< Urgences

SAMU 15

Police Secours 17

Pompiers 18

Général 112

Mesure de la Qualité de l'Air

Lancement de la Campagne par ATMO Occitanie sur le territoire de la CCGPSL

Avec 15 000 litres d'air respirés par jour par un adulte en bonne santé, la qualité de l'air est un enjeu sanitaire majeur. La pollution est la deuxième cause de décès évitables en France avec 40 000 décès par an.

Pourquoi cette campagne de mesure ?

Cette campagne s'inscrit dans le cadre d'un partenariat sur trois ans (2025-2026-2027) entre la Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup (CCGPSL) et ATMO Occitanie. L'objectif est de suivre l'évolution de la qualité de l'air sur notre territoire. La campagne se concentrera particulièrement sur la mesure du dioxyde d'azote (NO₂). Ce polluant, principalement émis par le trafic routier, est un excellent indicateur de l'activité de transport sur notre territoire.

Comment les sites de mesure ont-ils été choisis ?

Les communes concernées (Saint-Gély-du-Fesc, Saint Mathieu de Trévières, Viols-le-Fort, Saint-Martin-de-Londres, Valflaunès, Teyran, Sauteyargues, Saint-Clément-de-Rivière, Assas, Le Triadou) ont été sélectionnées en combinant les données existantes de fréquentation routière d'ATMO Occitanie et l'expertise de la chargée de mission mobilité de la CCGPSL. Il est nécessaire également que les sites de mesures soient à proximité d'habitations.

Quel calendrier ? • Pose des boîtiers : 22 et 23 janvier • Dépose et nouvelle pose : 19 et 20 février • Dépose finale : 19 et 20 mars

Comment ?

Les techniciens vont sur le terrain et posent les capteurs à 1m50 – 2 m du sol sur des lampadaires.

Qui est ATMO Occitanie ?

ATMO Occitanie est une association agréée par le ministère de la Transition Écologique, dédiée à la surveillance de la qualité de l'air en Occitanie, fournissant des données en temps réel sur les polluants atmosphériques et informant le public sur leur impact.

Les objectifs de la campagne

- > Améliorer la connaissance du dioxyde d'azote (NO₂) sur le territoire et suivre son évolution
- > Comparer les concentrations mesurées aux seuils réglementaires
- > Valider les cartographies fine-échelle de la qualité de l'air sur le territoire



Inauguration du terrain multisport : jeudi 03 avril 11h30



Le terrain multisport, qui a été livré courant octobre, rencontre déjà un très beau succès. Beaucoup de jeunes le fréquentent.

Les enseignantes de l'école Edmond Teissier et l'équipe de l'ALAE l'utilisent régulièrement. Nous prévoyons son inauguration **le jeudi 3 avril 2025** à partir de 10h. Ce jour-là, M. Auzolle de la société Agospace, proposera une animation avec les différentes classes de l'école.

Suivra l'inauguration officielle à **11h30** qui se terminera par le verre de l'amitié. (En cas d'intempéries l'inauguration sera décalée à la semaine suivante).

Projet de réhabilitation de la Bibliothèque en un logement



Nous prévoyons cette année de réhabiliter la bibliothèque municipale en logement. Le maître d'œuvre a été choisi et un estimatif des travaux de réhabilitation nous a été communiqué.

Cet estimatif a permis de déposer des demandes d'aides financières à la CCGPSL, au conseil départemental (CD34) et à l'Etat.

Après notifications des éventuelles aides financières obtenues, la consultation des entreprises sera effectuée au travers d'un appel d'offre.



Réfection de toiture et panneaux solaires sur la salle du Pic Saint Loup



Après la réfection de la toiture de la salle Gabriel Calmels incluant la pose de panneaux solaires photovoltaïques, c'est celle de la salle du Pic Saint Loup qui a été rénovée.

Là aussi des panneaux solaires photovoltaïques sont installés. Ils alimenteront la mairie. Dans les deux cas, il s'agit de production d'électricité avec autoconsommation et revente du surplus.

Coût des projets

Salle Pic St Loup : 25 435 € HT
Subvention CCGPSL : 10 062 €
CD 34 : 5 300 €

Salle Gabriel Calmels : 98 792 € HT
Subvention CCGPSL : 13 668 €
CD 34 : 25 400 €
Etat : 27 909 €

Départ en RETRAITE de Mme VALLADE Martine, enseignante à l'école de Valflaunès

Martine VALLADE, professeur des écoles au groupe scolaire Edmond Teissier, a fait valoir ses droits à la retraite. Elle a exercé pendant 36 années dans l'éducation nationale dont les 8 dernières à l'école de Valflaunès. Durant ces 8 années, elle décide de faire vivre et animer la chorale dans l'école en la dirigeant. C'est un grand plaisir même si cet engagement peut parfois être stressant et très prenant. Elle organisait tous les ans un concert devant tous les parents en fin d'année.

Nous lui souhaitons une bonne retraite durant laquelle elle pourra profiter pleinement de ses plaisirs, entre autre la botanique, l'ornithologie, la géologie et la musique bien sûr.

Pour son dernier jour, un pot de départ a été organisé, entourée de tous ses collègues, personnel communal et élus.



Coup de jeune pour l'ancienne cantine rue de la Vieille Poste

Depuis le déménagement de la cantine scolaire dans ses nouveaux locaux, l'ancienne cantine, salle Gabriel Calmels, est restée inutilisée ou très peu exploitée.

Dans le cadre de notre projet de transformation de la bibliothèque actuelle en logement, nous avons décidé de déménager cette dernière dans l'ancienne cantine.



Avant cette transition, nous allons donner un coup de jeune à ce bâtiment. Nos employés du service technique réalisent la majorité des travaux de restauration, à l'exception des sols qui seront confiés à un professionnel.

Ce bâtiment est constitué de trois salles.

La plus grande salle sera mise à disposition des

associations, la salle intermédiaire accueillera la bibliothèque et la plus petite sera occupée par l'association « Valflaunet » qui occupait l'étage de la bibliothèque actuelle.

Achat de foncier pour l'avenir

Pour rappel, en 2017 par l'intermédiaire de l'établissement public foncier d'Occitanie (EPFO), avec qui nous avons conventionné, la municipalité a préempté un terrain situé route de St Martin de Londres. C'est l'EPFO qui a financé la totalité de l'achat.

La municipalité, avec l'aval de l'EPFO, a choisi le groupe immobilier Angellotti pour réaliser l'aménagement de ce terrain qui va acquérir environ 8000m² sur les 8900m² que compte la parcelle.

Après concertation avec l'EPFO et l'aménageur Angellotti, nous avons fait le choix d'acquérir les 866 m² restant au prix de 40 010,40 €.

Cette acquisition sera une réserve foncière communale pour l'avenir.

Ce foncier devra rester non construit pendant 6 ans. S'il était vendu avant, la moitié de la plus-value devrait être reversée à l'EPFO, il s'agit là d'une clause de la convention signée entre l'EPFO et la municipalité.



Distributeurs de sacs pour déjections canines

Quatre distributeurs de sacs pour déjections canines vont être installés par nos employés du service technique sur la commune. Le premier se trouve sur l'esplanade des Oliviers à côté de la mairie, les trois autres à venir seront rue de l'Ancien Lavoir, à proximité des Ecoles et sur la place du Mont Hortus.



Ces distributeurs seront mis en place pour éviter que les crottes de chien ne fleurissent dans nos rues et espaces publics.

La loi précise que les déjections sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants, et ce, par mesure d'hygiène. Tout propriétaire de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage.

proprié, au ramassage.

Merci d'utiliser ces distributeurs de sacs, de faire preuve de civisme et de réaliser les petits gestes simples.



Distributeur de PAINS

Depuis quelques semaines déjà, un distributeur de pain est installé en haut de la rue des Ecoles.

Il est alimenté quotidiennement, sauf le mardi.

Vous y trouverez toutes sortes de pains mais pas que. De la farine, du café, des friandises, des fougasses, etc... sont également proposés.

Les produits proviennent de la boulangerie Chabanol de St Mathieu de Trévières. Paiement uniquement par carte bancaire.

La Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup met en place des permanences en partenariat avec des conciliateurs de justice du Tribunal judiciaire de Montpellier gratuites pour le public de son territoire

Le 1^{er} lundi à l'Espace France Services à St Martin de Londres,
le 3^{ème} vendredi à l'Hôtel de la Communauté à St Mathieu de Trévières

2 permanences par mois uniquement sur rendez-vous (sauf juillet et août) :

Les conciliateurs de justice sont des auxiliaires de justice bénévoles qui ont prêté serment auprès de la Cour d'Appel de Montpellier.

Leur rôle est de trouver une solution amiable à un différend entre plusieurs parties en matière civile. Ces différends concernent des litiges en matière de conflit de voisinage, de baux d'habitation, de baux ruraux, de relations entre bailleurs et locataires, de consommation.

Le conciliateur de justice établit un constat après que les deux parties aient trouvé un accord. Si les parties en formulent expressément la demande, ce constat d'accord pourra être homologué par le juge lui conférant ainsi valeur de décision de justice.

En cas de désaccord, si elles le souhaitent les deux parties peuvent saisir la juridiction compétente afin de s'en remettre à la décision du juge.

Rendez-vous
04 67 55 87 26 ou 04 67 55 87 27
Procédure gratuite



BELLES INITIATIVES POUR CETTE FIN D'ANNÉE 2024



Joli sapin illuminé sur la place Gabriel Calmels—
Mairie décoré par les agents communaux et
quelques jeunes du CMJ et du Conseil Municipal



Village de Noël installé
devant l'école
Réalisé par les enfants du groupe scolaire
avec la participation de l'ALAE et des agents
du service technique



CONCOURS des maisons décorées pour Noël
Récompenses attribuées
aux trois plus belles réalisations :
Mr et Mme PERRET—rue des Micoucouliers
Mr et Mme FOURNIER—place du Mont Hortus
Mr et Mme DUMAS— l'Auberge
Bravo pour votre participation



COLIS DES AINÉS

Distribution des colis de
Noël en compagnie
des enfants du CMJ

Les OLD : un moyen de prévenir les incendies autour des habitations



Pour faire face aux incendies : les obligations légales de débroussaillage.

Le 30 août prochain, cela fera 15 ans déjà que le feu de Fontanès a ravagé 2500 ha. Un évènement tragique qui nous rappelle l'importance de la prévention des grands feux de forêt.

Afin d'éviter que cela ne se reproduise, il est impératif de mettre en œuvre des interventions permettant de limiter le développement de ces grands feux de forêt.

Les OLD (Obligations Légales de Débroussaillage) font partie des interventions essentielles à mener en

cette période hivernale pour **protéger les constructions d'un feu de forêt**, mais également **pour éviter qu'un feu démarre d'une habitation et se propage à la forêt**.

En tant que propriétaire, **il est de votre responsabilité de réaliser les Obligations Légales de Débroussaillage** autour de votre habitation. Ces actions simples, mais essentielles, permettent de protéger non seulement votre bien, mais aussi les forêts.



La CCGPSL prend en régie la gestion de l'eau et de l'assainissement

Depuis le 1er janvier 2025, le service de l'eau est géré par la régie intercommunale L'eau du Pic, pilotée par la CCGPSL. Elle prend directement en charge ce service, succédant au système de Délégation de Service Public (DSP) utilisé jusqu'à présent.

Cette transition vers une régie intercommunale s'inscrit dans la volonté de garantir un service de l'eau plus transparent, maîtrisé et adapté aux spécificités locales.

Une évolution du prix de l'eau à la baisse pour Valflaunès :

En 2024, sur une base de 120m3 d'eau consommés par an, le prix du m3 était de 5,79€.

Pour 2025 ce prix passera à 4,21€.

Eau du Pic

Par mail : eau@ccgpsl.fr

Par courrier : 730 route de St Gély, 34270 Les Matelles

Accueil physique : 730 route de St Gély, 34270 Les Matelles, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00

Par téléphone : 04 99 614 600 (du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00)

Pour les urgences (24h/24 et 7j/7) : 04 99 614 600

Changement de lieu

pour le container vêtements et mise en place d'un composteur

Nouvelle implantation :

« Parking des Ecoles »

Dans les semaines à venir, le container vêtements qui était situé proche de la cave coopérative sera déplacé en bas du parking des écoles. Pour rappel, se trouve déjà sur ce lieu les deux containers verres et papiers.

Un bac de compostage collectif sera prochainement installé dans cette zone.

Le compostage est un procédé de transformation des déchets organiques en présence d'oxygène. Il permet d'obtenir une matière précieuse pour nourrir et fertiliser les sols.

Le compostage des restes alimentaires et végétaux est un impératif si l'on veut réduire à la source le volume de nos déchets.

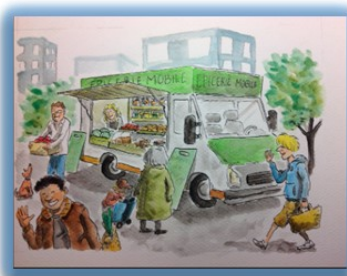


Prochainement un commerce ambulant !



Un commerce ambulant, une épicerie de proximité. Recréer l'épicerie qui vient vous voir comme autrefois pour vous servir, vous apporter ce dont vous avez besoin, discuter avec vous, prendre votre commande.....

L'épicerie ambulante comprendra des produits frais locaux, régionaux, de l'épicerie et des produits de première nécessité. Et si votre produit n'est pas disponible le jour du passage de l'épicerie ambulante, il y aura possibilité de passer une commande et d'être livré directement à votre domicile.



Notre démarche s'inscrit dans un lien essentiel avec la clientèle. Démarrage prévu courant mars.



Stéphanie et Alexandra

Association ValflauNet : Enquête

L'association ValflauNet, née en 2002, avait pour objectif de démocratiser l'usage de l'informatique au public. A cette époque, l'ordinateur était encore, pour beaucoup, une bête étrange.

En 2025, les choses ont beaucoup évolué et l'usage de l'ordinateur est entré dans les mœurs. Les besoins ont changé et se sont diversifiés.

L'association doit aussi évoluer pour suivre la demande. Nous envisageons donc de diversifier nos activités vers les thématiques suivantes :

- Informatique et multimédia
- Démarches administratives
- Bricolage
- Botanique
- Généalogie
- Cuisine

Nous souhaitons votre avis et vos conseils sur cette transformation.

Pour cela, répondez SVP à ce questionnaire :

Etes-vous intéressé(e) par cette évolution : (*Même si vous n'en avez pas le besoin actuellement*)

Oui ()

Non ()

Si vous le souhaitez, expliquez votre choix : _____

COORDONNÉES DE CONTACT ET LIENS INTERNET DE L'ASSOCIATION

Association VALFL@UNET

26, Rue de la Vieille Poste 34270 VALFLAUNÈS

☎ 04 67 66 04 78 – ✉ valflaunet@valflaunet.fr



<https://www.valflaunet.fr>



<https://www.facebook.com/ValflauNet>



<https://x.com/Valflaunet> (anciennement Twitter)

Lire, c'est voyager dans son fauteuil



Si la curiosité de connaître les petites fictions est la plus forte, vous les trouvez dans la librairie « Samtinalit » de St Mathieu de Trévières.

La librairie se fera une joie de vous les céder contre une petite contribution.

Vous êtes féru en informatique ! Alors vous allez sur « Amazon » et vous tapez :

« mon île, Jean-Paul Fournier »
« me croire, Jean-Paul Fournier »

Habitant de Valflaunès

Une convivialité ludique au service de toujours plus de culture, c'est dans cet esprit que l'association ValfloCulture propose des rencontres mensuelles à thème, autour du jeu, du conte, de la poésie, du théâtre, de la gastronomie ou de la musique...

Ces rencontres sont ouvertes à tous, seul, en famille ou entre amis. Elles sont une belle occasion de tisser des liens dans notre beau village.

En partenariat avec d'autres associations valflaunésiennes, nous envisageons des manifestations de plus grande envergure. En attendant rendez-vous pour une soirée exceptionnelle et une belle occasion de célébrer les jours qui rallongent :

samedi 01 mars 2025 à partir de 18h

salle du Pic Saint Loup, à Valflaunès

A 19h, un spectacle pour nous mettre en joie, au programme des textes de Devos, La Fontaine et un répertoire de chansons : Bobby Lapointe, Brassens, Favreau...

Une soirée jubilatoire ! La fête du langage !



Fables et sketches dits par Claire Henquet, Guitare et chansons : Simone Groppi

A la suite du spectacle, nous partagerons un moment convivial sur le modèle de l'auberge espagnole, l'association se charge de proposer des boissons, une soupe et quelques menus grignotages.

Nous vous attendons nombreux.

Nous contacter

email : valfloCulture@gmail.com

Facebook : Association ValfloCulture

Une nouvelle ère s'ouvre pour le Comité de Valflaunès de la FNACA

Depuis le 1er janvier 2025, le Comité de Valflaunès de la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie a le plaisir d'annoncer qu'il élargit ses rangs pour accueillir tous les anciens combattants ayant participé aux opérations extérieures (OPEX).

En ouvrant ses portes aux anciens combattants de toutes les générations, le Comité de Valflaunès souhaite renforcer le lien entre les générations, favoriser le partage d'expériences et offrir un soutien solidaire à tous ceux qui ont servi leur pays.

Pourquoi cette évolution ?

Les opérations extérieures ont profondément marqué la vie de nombreux militaires. Les anciens combattants OPEX, tout comme ceux d'Algérie, ont vécu des expériences fortes et parfois difficiles. Le Comité de Valflaunès considère qu'il est essentiel de les accompagner et de leur offrir un espace d'écoute, de partage et de camaraderie.

Quels sont les avantages à rejoindre le Comité de Valflaunès ?

- **Un réseau de solidarité** : Soutien aux besoins de ses membres.
- **Des activités conviviales** : Rencontres, et des événements organisés tout au long de l'année.
- **Une représentation** : Ecoute et défense des intérêts des anciens combattants.
- **Un accès à des services** : Informations et aides spécifiques aux anciens combattants.

Comment adhérer ?

Pour rejoindre le Comité de Valflaunès de la FNACA

Gérard Trossevin : 06.52.72.70.36

AGENDA

< 1er mars

Soirée Spectacle Valfloculture

< 19 mars

Commémoration

< 23 mars

Carnaval des Ecoles

< 05 avril

Repas des Aînés

< 08 mai

Commémoration

< 17-18 mai

FESTA TRAIL

BIBLIOTHEQUE

Cette année, la bibliothèque municipale Jean Joubert de Valflaunès propose aux classes de l'école primaire des lectures sur le thème du REGNE VEGETAL.



Les horaires d'ouverture au public restent inchangés :

- le mercredi de 14h30 à 17h30 (tout public),
- le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 15h30 (accueil des classes et public).

Pendant les congés scolaires, la bibliothèque n'est ouverte que le mercredi après-midi.

A partir du mois de septembre 2025, la bibliothèque occupera un nouveau local dans l'ancienne cantine.

Si vous souhaitez vous joindre aux bénévoles et passer un moment convivial, contactez la bibliothèque au :

04 67 66 04 78

ou par mail

valflaunes.bibliotheque@gmail.com.

HISTOIRE et ORIGINE de certains noms de rue du Village

Certains noms de rue de Valflaunès interpellent ...

A l'entrée du village la route des **trente loups** par exemple n'a jamais entendu de hurlements. Ce nom, lieu-dit du carrefour, vient du vieux français « lieues » .

La place **Gabriel Calmels**, elle, fait référence à l'ancien maire de Valflaunès de 1919 à 1977 (58 ans de mandat), qui fut également sénateur. Son fils, Robert Calmels, lui succéda.

La **place du centre** était un lieu de rassemblement et de convivialité. Sur la grande façade, avant la mise des pierres à nues, on lisait l'inscription **Café du Centre**. Avant l'invasion des écrans et des voitures, c'était un lieu animé par les discussions et les nombreuses parties de pétanque.

La **rue des micocouliers**, vient du lieu-dit, *Fanabrègue* (micocoulier en occitan), situé sous le bouquet d'arbres en bas de la rue. C'était un autre lieu très fréquenté pour les parties de belote.

La rue de la **vieille poste** abrite un bâtiment dont les ouvertures sont bordées de briques rouges (actuelle bibliothèque). Cette maison hébergeait le bureau de poste, une cabine téléphonique et le logement du facteur jusqu'au début des années 1970.

La rue de la **lauze**, elle, doit son nom du terrain plat qui la longe. En effet, il rappelle une lauze, une pierre allongée et plate.

D'autres noms de rue témoignent de l'importance de l'eau dans notre village. Chaque maison disposait d'un puits ou d'une citerne, situés à l'intérieur, dans la cour ou à proximité de l'habitation.

La **rue de la fontaine** possédait un point d'eau près du Rey.

Le **chemin du puits de Calixte** (puits aujourd'hui recouvert par les ronces) doit son nom à Calixte qui habitait la maison face à la mairie.

En contrebas du village, le **chemin de la pompe** vient du lieu-dit *la pompe*. On y trouvait un puits avec une pompe (aujourd'hui disparue) et des bassins en pierre servant de lavoirs au milieu des prés où séchait le linge.

Autre lieu, la rue de l'**ancien lavoir**. Dans les années 20, l'installation de l'eau courante alimentée par une source provenant du mas Gourdou permit l'équipement de robinets dans les maisons, de fontaines dans les rues et du lavoir en bas de la rue transformé plus tard en bains douches.

